



Le CTAU décroche ... un peu d'équité.

« ALLO ! Je suis pompier au CTAU et j'ai pas de primes comme tout le monde ? »

**ALLO ! Je suis jeune pompier au CTAU et je ne peux pas en sortir ?
NON MAIS ALLO QUOI LE SYNDICAT SUD !!!!! »**

C'est suite à cet appel que le 22 mars notre syndicat a rencontré à leur demande les agents du CTAU pour nous soumettre ces 2 problèmes qui traînaient en longueur.

1. les agents n'avaient pas accès aux primes de spécialités en vigueur sur le département que perçoivent les autres personnels.

2. de jeunes agents ayant terminé leurs 2 ans minimum de service au CTAU et souhaitant muter dans des casernes (histoire de monter un peu dans des camions) ne voyaient pas d'opportunité étant donné l'absence de recrutement.

Cette situation était figée depuis un moment et semblait partie pour perdurer.

Quelques jours après ces informations nous avons rencontré le DDSIS pour lui exposer notre incompréhension. Cette rencontre a permis un travail efficace et en bonne intelligence avec le DDSIS et nous l'en remercions.

Nous en sommes fort satisfaits et cela nous conforte dans l'idée que dès lors que les relations sont bien intentionnées et que les dés ne sont pipés par personne, nous avons de bons résultats.

Cet échange conduit au résultat d'aujourd'hui à savoir :

- ♣ **3 agents du CTAU vont être affectés dans des CIS alors qu'il en était prévu seulement 2 pour cette année .**
- ♣ **Le point a été fait sur les primes de spécialités, ce qui va permettre à certains de les percevoir enfin...(FDF2) Nous espérons une issue favorable pour les autres (COD2 en cours de négociations).**
- ♣ **Il a été demandé par notre syndicat que lors du prochain CTP soit rajouté au RI la priorité aux personnels du CTA, pour les vacances de postes.**

Personnels du CTA, vous n'êtes pas SEULS .

La coordination